p23-24 Avon.qxp_Mise en page 1 28/09/2020 14:15 Page1

AVON (Seine-et-Marne)

Croix de Guerre 1939-1945

Avon forme avec Fontainebleau une seule agglomération. En juin 1940, le département de la Seine-et-Marne est traversé par deux axes de retraite de l'armée française. A l'Est du département, la 6ème Armée se retire vers le Sud. A l'Ouest, la 7ème Armée recule vers la Seine. Une ligne de soutien et de recueil des unités des 6ème et 7ème Armée françaises se met en place. Elle est constituée par les unités de l'Armée d'Afrique ; 7ème Division d'Infanterie d'Afrique du Nord et 87ème Division d'infanterie africaine. A Avon, la ligne est tenue par le 17ème Régiment de tirailleurs algériens.

L'invasion

Le 16 juin 1940, les Allemands franchissent la Seine sur un pont de bateaux à Valvins et entrent dans Avon. Le régime de Vichy promulgue la loi du 2 juin 1941, qui remplace la loi du 3 octobre 1940. Elle est dite « second statut des juifs ». Son article 1er stipule : « *Est regardé comme juif : 1° - Celui ou celle, appartenant ou non à une confession quelconque, qui est issu d'au moins trois grands-parents de race juive, ou de deux seulement si son conjoint est lui-même issu de deux grands-parents de race juive. Est regardé comme étant de race juive le grand parent ayant appartenu à la religion juive ; 2° - Celui ou celle qui appartient à la religion juive, ou y appartenait le 25 juin 1940, et qui est issu de deux grands-parents de race juive. La non appartenance à la religion juive est établie par la preuve de l'adhésion à l'une des autres confessions reconnues par l'Etat avant la loi du 9 décembre 1905. Le désaveu ou l'annulation de la reconnaissance d'un enfant considéré comme juif sont sans effet au regard des dispositions qui précèdent.* » La loi du 6 juin 1942 impose le port de l'étoile jaune et à partir de cette date apparaît sur les cartes d'identité des membres de cette communauté un « J » majuscule rouge. En 1940, en France, vivent 330.000 juifs dont 50% de juifs étrangers. Les études menées à l'issue de la seconde guerre mondiale font apparaître que 77.000 juifs sont décédés : 74.182 morts dans les camps d'extermination ; 2.000 de maladie dans les camps de regroupement comme à Drancy ; 1.200 tués par les Allemands ou la Milice. Avec un taux de 23,3 %, la France se situe juste derrière l'Italie (16,8%) et le Danemark (1%) des pays occupés qui ont le taux le plus faible de juifs exterminés. La Pologne, la Grèce et la Lituanie avec respectivement 91%, 86,7% et 79,8% sont les trois pays qui ont le pourcentage le plus élevé. En France, 90% de la population juive d'origine française a survécu. En revanche le pourcentage tombe à 60% pour les juifs étrangers qui étaient venus se réfugier en France.

La résistance

Dès la promulgation du « statut des juifs », des Français s'impliquent dans le sauvetage de la communauté juive. Le 16 juin 1940, les Allemands occupent Avon. Son maire, Remy Dumoncel, ancien combattant de la guerre

p23-24 Avon.qxp_Mise en page 1 28/09/2020 14:15 Page2

AVON (Seine-et-Marne)

1914-1918, chevalier de la Légion d'honneur pour fait de guerre, refuse de démissionner de son poste. Il rejoint le réseau de résistance Vélites-Thermophyles. Etienne Chalut-Natal, premier adjoint, Aristide Roux, ancien secrétaire de mairie, adjoint au maire, Paul Mathéry, secrétaire de mairie, Louis Guéneau, responsable de la cantine scolaire, Lucien Canus, chef du ravitaillement communal et Charles Ziegler interprète, le rejoignent.

Ils vont fournir à des familles juives et à des écrivains juifs des faux papiers, des cartes d'alimentation, une aide financière. Ils les hébergeront en Dordogne ou leur offriront la possibilité de gagner le Sud de la France et ainsi de passer en Espagne.

Ils fourniront aussi un soutien aux réseaux de résistants, aux déserteurs alsaciens de la Wehrmacht et aux réfracteurs du Service du travail obligatoire. Entre mai 1943 et mai 1944, Remy Dumoncel, Etienne Chalut-Natal, Aristide Roux, Paul Mathéry, Louis Guéneau, Lucien Canus et Charles Ziegler seront tous arrêtés et déportés dans des camps de concentration en Allemagne. Aucun n'en reviendra.

Paul Mathéry était aussi en contact avec le père Jacques de Jésus, de son vrai nom Lucien Bunel, directeur du petit collège Sainte-Thérèse de l'Enfant Jésus des Carmes à Avon. En 1939, il est mobilisé en tant qu'adjudant. Il est fait prisonnier, le 18 juin 1940, à Lunéville. Il est libéré, en novembre 1940, pour raison de santé. En janvier 1941, le collège rouvre ses portes et il en prend la direction. Le père Jacques de Jésus est en contact avec les mouvements de la Résistance «Front National pour la Libération» et «Indépendance de la France». Il participe à la récupération des parachutages. Il fournit des faux papiers aux juifs et aux résistants traqués par la Milice et la Gestapo. Il est un élément essentiel des filières d'évasion des résistants, des juifs et des aviateurs alliés.

Au printemps 1943, il accueille trois enfants juifs : Hans-Helmunt Michel, Jacques-France Halpern et Maurice Schlosser. Le 13 janvier 1944, il est arrêté, en même temps que les trois enfants, par la Gestapo. Aux autres enfants présents dans la cour au moment de l'arrestation, il crie : « *Au revoir les enfants* ». Louis Malle, présent au moment de l'arrestation, fera de l'exclamation du père Jacques le titre de son film. Les trois enfants juifs seront gazés dès leur arrivée à Auschwitz. Le père Jacques meurt le 2 juin 1945, moins d'un mois après la libération du camp de Mauthausen où il était incarcéré.

A partir de fin 1942, le réseau de résistant Ernest Publican œuvre dans la forêt de Fontainebleau. Il se spécialise dans le sabotage des voies de communications et dans la réception des parachutages alliés.

A partir de juillet 1944, la Gestapo et la Milice accroissent les actes de répression à l'encontre des résistants. Le 21 juillet 1944, à la prison de Fontainebleau, 22 résistants sont emmenés vers une destination inconnue. Le 17 août, de nouveau, 17 résistants sont extraits de la prison. Le 7 décembre 1944, des soldats américains mettent à jour, à Arbonne-la-Forêt, un charnier comprenant les 39 corps.

La commune d'Avon, pour son attitude au cours de la seconde guerre mondiale recevra la croix de Guerre avec la citation : « *A pris une part très active à la Résistance qui avait établi ses postes de commandement à la Mairie, au domicile du Secrétaire de Mairie et au Petit Collège des Carmes. A titre de représailles, 23 habitants dont le Maire et 2 adjoints furent déportés, 18 d'entre eux sont morts dans les camps nazis* ».

Le père Jacques de Jésus, Rémy Dumoncel et Paul Mathéry seront faits « Justes parmi les nations » par l'Etat d'Israël. La ville d'Avon fait partie du réseau « Villes et Villages des Justes de France ». Ainsi, elle contribue à entretenir le souvenir et les valeurs portées par ces Justes. Dans le Talmud il est écrit : *« Quiconque sauve une vie sauve l'univers tout entier »*

Marc Beauvois,
section de la Haute-Garonne